

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Extrait du registre des délibérations

Comité syndical du 28 juin 2023 Délibération nº 2023-09

Objet de la délibération : Présidence du GAL Auxois Morvan pour le programme LEADER

2023-2027

Président : Patrick MOLINOZ

Secrétaire de séance : Laurence PORTE

Lieu de la réunion : Venarey-Les Laumes

Nombre de membres du Comité Syndical: 47 titulaires (et 47 suppléants)

Nombre de membres présents : 29 (dont 30 votants)

Date de convocation : 22 juin 2023

L'an deux mille vingt trois le vingt-huit juin à dix-huit heures, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

Membres présents : Alain BECARD, Marc GALZENATI, Danièle MATHIOT, Maryse NADALIN, Laurence PORTE, Colette RÉMOND, Ahmed KELATI (Montbardois);

Arnault LEMAIRE, Gérard VERDREAU, Michel ROIGNOT Paul ROBINAT (Ouche et Montagne); Patrick MOLINOZ, Marie-Christine LENOIR, Gilbert THOREY, Amandine MONARD, Jean-Marc RIGAUD, GUY MONIN, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine);

Denis NEAULT, Eveline DELOINCE, Alain GUINIOT (pouvoir de Graziella GUERRE) (Pays d'Arnay-Liernais);

Annick BAKRY, Jean-Paul QUESTÉ, Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu);

Jean-Michel PÉTRÉAU (pouvoir de Catherine SADON), Jean-Denis BAULOT, Jean-Marie VIRELY, Bernard CLERC, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).

Membres excusés: Yves BILBOT, Philippe LUCOTTE, Aurélio RIBEIRO (Montbardois); Patrick SEGUIN, Marc CHEVILLON, Thierry JEAN, Jean-Paul BOULÈRE, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne); Florence DELARUE (Pays d'Alésia et de la Seine); Pierre POILLOT, Graziella GUERRE (pouvoir à Alain GUINIOT), Patrick BLIGNY, Gérard BROUILLON (Pays d'Arnay-Liernais); Maryse BOLLENGIER, Hervé LOUIS, Françoise GUERRIER, Jean-Marie SIVRY (Saulieu); Martine EAP-DUPIN, Catherine SADON (pouvoir à Jean-Michel PÉTRÉAU), Eric BAULOT, Samuel GALAUD, Patricia NORE (Terres d'Auxois).

PAYS AUXOIS MORVAN

www.auxoismorvan,fr

03 80 49 65 09

13 rue de l'hôtel de ville 21350 Vitteaux







Envoyé en préfecture le 12/07/2023

Reçu en préfecture le 12/07/2023

Publié le

ID: 021-200048544-20230628-2023_09-DE

Par délibération n°2022-11 du 4 juillet 2022, le comité syndical a validé la candidature du Pays au programme LEADER 2023-2027.

Par courrier en date du 8 février 2023, la Région Bourgogne Franche-Comté nous a notifié notre sélection en tant que territoire porteur d'un programme LEADER, c'est-à-dire un Groupe d'Action Locale (GAL).

Une enveloppe de 1 596 899 € a été allouée au territoire sur le programme LEADER.

Afin de mettre en place les instances permettant la mise en œuvre opérationnelle de ce nouveau programme, par délibération n°2022-10 du 4 juillet 2022, le comité syndical a désigné les membres élus du comité de programmation du programme LEADER 2023-2027.

Il convient également de désigner un(e) président(e) du GAL.

Il est proposé de désigner Mme Amandine MONARD, Vice-Présidente du Pays en charge des fonds européens.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par

Pour: 30

Contre :

Abstentions:

Décide :

1) De désigner Mme Amandine MONARD, Vice-Présidente du Pays en charge des fonds européens, en tant que Présidente du GAL Auxois Morvan pour le programme 2023-2027.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ

Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à :

Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or, Madame la Présidente du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, Madame la Trésorière de Venarey-Les Laumes.